

**Le commerce de la viande de chasse en Afrique Centrale.
Étude d'un marché-porte : le PK 12 à Bangui (RCA)**

Christian FARGEOT
CIRAD Espaces et Sociétés UR 36
Campus de Baillarguet, 34 398 Montpellier Cedex 5
christian.fargeot@cirad.fr



**Colloque SFER "Chasse, Territoires et Développement durable
Outils d'analyse, enjeux et perspectives "**

25, 26 et 27 mars 2008 – ENITAC CLERMONT-FERRAND, France

Résumé.

La venaison est une source de protéines importante pour l'équilibre alimentaire des populations rurales comme citadines, en Afrique Centrale forestière. Grâce à un financement du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et du Gouvernement Centrafricain, le Projet de Gestion des Terroirs de Chasse Villageoise (PGTCV) a réalisé un suivi, sur trois ans, du principal marché de concentration, ravitaillant Bangui, la capitale de la République Centrafricaine, en venaison.

Le suivi des marchés permet de déterminer le spectre biologique des prélèvements par la chasse commerciale. La taille moyenne des espèces vendues est relativement élevée, avec une présence régulière des grands mammifères de savane (buffles, grandes antilopes) et une importance des suidés et des mammifères moyens (guib harnaché, gros céphalophes). Cette répartition semble stable dans le temps, ce qui indiquerait, sous l'hypothèse de la constance de la superficie du bassin d'approvisionnement, le maintien de populations animales conséquentes de nombreuses espèces. Ces dernières présentent un taux de reproduction élevé et des exigences écologiques limitées et forment la faune commune, base de la biodiversité « ordinaire » et capable de résister durablement à la pression de la chasse commerciale.

Le poids socio-économique de la filière d'approvisionnement en venaison de Bangui peut être estimé d'une part, à partir des volumes commercialisés et, d'autre part, des valeurs mobilisées. Les sondages réalisés sur le marché du PK 12 permettent de connaître la quantité annuelle de venaison transitant par ce seul marché ; elle varie autour de 4.000 tonnes de biomasse par an.

Un suivi des prix de la venaison indique une stabilité des prix tout au long de l'année et sur le long terme. Sur ces bases, la valeur de consommation finale du tonnage transitant par le seul marché du PK 12 peut être estimée à 5 milliards de F CFA (soit environ 7,6 millions d'euros), ce qui représente près de 1 % du PIB centrafricain. La comparaison des valeurs mercuriales des différents types de protéines animales disponibles pour les consommateurs urbains montre que la venaison boucanée est une des sources d'alimentation carnée les moins chères, ce qui exclut une consommation de luxe, de type festif, comme ce qui est observé en Europe. Les différentes espèces de gibier semblent avoir un prix de vente très comparable ; il n'est donc pas possible, en milieu urbain, d'identifier des impératifs alimentaires, sur une base ethnologique. La viande de chasse est ainsi un aliment de base, destiné à une consommation populaire quotidienne.

La proportion des animaux arrivant sur le marché, soit à l'état frais, soit boucanés, permet de suivre grossièrement l'extension du bassin d'approvisionnement en venaison de la ville, étant entendu que, dans les conditions climatiques locales et en l'absence de toute méthode de conservation par le froid, le délai maximum entre l'abattage de l'animal en brousse et sa consommation, sous forme de viande fraîche, est de l'ordre de 36 à 48 heures, correspondant à une distance de transport par la route d'environ 200 km.

Divers indicateurs tant biologiques (spectre biologique des prélèvements, rapport venaison fraîche/venaison boucanée) qu'économiques (stabilité des prix et des volumes) concourent pour indiquer que les prélèvements par la chasse commerciale, dans le contexte de la République Centrafricaine, ne mettent pas en danger la durabilité de la faune commune et invitent à revoir profondément la politique de gestion de la faune, en prenant en compte son rôle nutritionnel et économique et non plus seulement, sa valeur sur le plan de la biodiversité ou de la chasse touristique.

INTRODUCTION.

Située au cœur du continent, la République Centrafricaine (RCA) est surtout connue, en matière cynégétique, pour être un grand pays de chasse sportive, avec, comme espèces emblématiques, l'élan de Derby (*Taurotragus derbianus*) dans les savanes arbustives du Nord du pays et le bongolo (*Boocercus euryceros*) en forêt dense. Depuis une vingtaine d'années, en RCA comme dans l'ensemble du bassin du Congo, le monde de la conservation de la nature et, en particulier, les grandes organisations écologistes internationales, se sont émus de l'impact des prélèvements liés au commerce de la viande de chasse sur la dynamique des espèces protégées, en particulier, l'éléphant et les grands primates. Ces prélèvements, supposés excessifs, auraient déclenché, selon les O.N.G. anglo-saxonnes, une « bushmeat crisis », nécessitant un contrôle très strict de la chasse et surtout, du commerce de la venaison.

Grâce à un financement du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et de l'État centrafricain, dans le cadre du Projet de Gestion des Terroirs de Chasse Villageoise (PGTCV), une étude de l'ensemble de la filière de commercialisation de la viande de brousse, du chasseur villageois au consommateur urbain, a pu être menée, entre 2005 et 2008. Pour bien appréhender ce secteur économique, il convient tout d'abord de présenter quelques données macro-économiques concernant la RCA. La population totale du pays est estimée, en 2008, à 4,4 millions d'habitants pour une superficie de 623 000 km², soit une densité moyenne de l'ordre de 7 habitants par km². L'agglomération de Bangui, à elle seule, représente une concentration de 800 000 habitants. En 2006, le PIB global était évalué à 1,4 milliards de US \$, soit un PIB par habitant de 339 US \$. La RCA est ainsi classée parmi les pays les moins avancés sur le plan économique et se caractérise également par une densité de population très faible.

Dans le cadre de l'étude de la filière, un suivi rapproché a été entrepris sur le principal marché de venaison de l'agglomération banguissoise, situé à la sortie nord de la ville, au PK 12 (point kilométrique 12). Ce « marché-porte », lié à la présence d'une barrière de police contrôlant le trafic routier en direction de l'Ouest du pays, vers le Cameroun, et du Centre Est, vers le Tchad et le Soudan, est un point de rupture de charge pour de nombreux produits vivriers, dont la viande de chasse. Ces chargements sont commercialisés sur place et redistribués en direction des différents marchés de détail de la ville. Les travaux réalisés ont porté, d'une part, sur des observations en matière biologique (détermination des espèces animales prélevées, estimation des volumes de biomasse correspondant), d'autre part, sur le suivi des valeurs mercuriales de la venaison et des autres sources de protéines animales disponibles et, enfin, sur l'organisation socio-économique de la filière d'approvisionnement de l'agglomération. Les observations de terrain sur ces différents points conduisent à nuancer très fortement la notion de « bushmeat crisis » ; leurs résultats seront étudiés successivement.

LE SUIVI BIOLOGIQUE DU MARCHÉ DU PK 12.

Méthode de suivi.

Lors de chaque visite effectuée sur le marché du PK 12, pour les travaux de biologie comme pour les études socio-économiques, les agents du projet réalisaient un inventaire du gibier proposé à la vente, sur leur étalage, par trois ou quatre marchandes, choisies au hasard et acceptant bénévolement de participer à l'enquête. Ils notaient également le nombre de points de vente actifs lors de la visite. Sur la durée du projet, au moins trois questionnaires par semaine ont ainsi été remplis et intégrés dans une base de données sous Access.

La détermination des animaux commercialisés était réalisée, sur le marché, soit à partir des observations directes des enquêteurs pour les petits animaux vendus entiers, soit sur la base

des déclarations des marchandes, pour la viande en morceaux. Les quantités vendues par espèce étaient estimées en comptant, sur chaque présentoir, le nombre de carcasses entières et celui des morceaux (demi-carcasses, quartiers, morceaux de venaison) selon la taille du gibier.

Du fait des problèmes de conservation de la venaison, même boucanée, liés au climat et, surtout, de la très faible trésorerie de tous les opérateurs économiques, dans cette filière, la rotation des stocks est extrêmement rapide, sur un à deux jours. Dans ces conditions, les relevés ponctuels sur les étalages permettent de calculer la commercialisation journalière moyenne, pour l'ensemble du marché, sans tenir compte d'éventuelles variations de stocks.

Résultats.

Ces enquêtes ont permis d'établir le tableau n° 1 ci-dessous, qui donne, en valeur absolue et en valeur relative, une estimation du nombre total d'animaux prélevés par grands groupes d'espèces et de la biomasse correspondante, le poids des animaux boucanés étant ramené à leur poids frais.

Tableau n° 1 Spectre biologique de la venaison commercialisée au PK 12.

	Nombre d'individus		Biomasse	
	Valeur	%	Valeur (t)	%
Rongeurs	102 228	19	459,1	11
Lapin	3 566	1	4,8	-
Pangolins	10 092	2	53,8	1
Primates	75 370	14	370,1	9
<i>Dont petits singes</i>	71 417	13	261	6
<i>Dont babouins</i>	3 885	1	103,6	3
<i>Dont gorille</i>	68	-	5,5	-
Carnivores	4 857	1	39	1
Eléphant	18	-	59,5	1
Hippopotame	1	-	1,6	-
Suidés	8 137	2	514,7	13
Buffle	695	-	284,9	7
Grandes antilopes	3 100	1	166,5	4
Céphalophes	213 863	39	1 294,2	32
<i>Dont grands céphalophes</i>	51 826	10	565	14
<i>Dont céphalophe bleu</i>	162 037	29	729,2	18
Guib harnaché	13 575	2	696,8	17
Chiroptères	2 585	-	0,7	-
Oiseaux	84 090	16	25,1	-
Reptiles	16 115	3	103,7	3
<i>Dont crocodiles</i>	131	-	8,7	0,2
<i>Dont serpents</i>	5 910	1	39,4	0,9
<i>Dont varans</i>	5 727	1	38,2	0,9
<i>Dont tortues</i>	4 347	1	17,4	0,4
TOTAL	538 292		4 074,6	

En moyenne annuelle, plus de 500 000 pièces de gibier, représentant une biomasse de l'ordre de 4.000 t, transitent ainsi par le marché du PK 12.

Discussion.

Ce tonnage relevé sur le principal marché de Bangui est cohérent avec la consommation totale de gibier de l'agglomération, évaluée à près de 10 000 t d'équivalent-biomasse, par des enquêtes auprès des consommateurs, réalisées par le projet.

En matière de biologie, pour analyser la filière venaison, on retiendra tout d'abord la notion de spectre biologique, qui découle du classement, par groupes d'espèces, du gibier consommé, en fonction de sa taille, de son abondance actuelle et potentielle et de ses caractéristiques biologiques. Comme indiqué plus haut, pour être significatif, ce spectre doit être analysé, d'une part, en termes de nombre d'individus, d'autre part en termes de biomasse et, également, en données absolues et relatives.

Le tableau n° 2 donne une vision résumée, pour la biomasse, de ce spectre biologique, sur le marché du PK 12.

Tableau n° 2 Résumé du spectre biologique du marché du PK 12

Groupe d'espèces	Poids (tonnes)	%
Mammifères de plus de 100 kg	1 048	25 %
Mammifères compris entre 3 et 100 kg	2 384	59 %
Oiseaux	25	1 %
Reptiles	104	3 %
Rongeurs	459	11 %
Autres	55	1 %
TOTAL	4 075	

Ainsi, à Bangui, les grands mammifères de plus de 100 kg (éléphant, buffle, grandes antilopes de savane,...) représentent le quart de la biomasse consommée. On considère fréquemment que la diminution de la taille moyenne des espèces prélevées est un indicateur de surexploitation du milieu. Dans ce cas, par rapport à de nombreux autres pays africains, la situation en Centrafrique n'aurait actuellement rien de catastrophique.

Les mammifères de taille moyenne, comprise entre 3 et 100 kilos, représentent près de 60 % de l'équivalent-biomasse vendu sur le PK 12. Cette catégorie regroupe essentiellement les ongulés de forêt ou de galerie forestière (céphalophes, guib harnaché, suidés,...) et les petits primates, soit de forêt, soit de savane (cercopithèques, cercocèbes, babouins,...). En termes de nombre d'individus, elle représente également 58 % des prélèvements.

La part des rongeurs, reptiles et oiseaux est limitée à 15 % de la biomasse, même si leur nombre représente 40 % des prélèvements. Ces animaux, en particulier les rongeurs, ont une grande capacité à occuper les formations anthropiques, liées au défrichement pour les cultures vivrières ou pour l'agriculture de rente. Dans certains pays, comme en Côte d'Ivoire (Caspary, 1999), qui présentent une densité de population beaucoup plus importante que l'Afrique centrale, cette catégorie d'animaux peut continuer à alimenter, à long terme, en protéines les populations rurales et urbaines.

À l'analyse des résultats du suivi des marchés de venaison, un deuxième concept important en matière de biologie et de gestion de la faune apparaît : la faune commune. Elle se caractérise par

- des taux de reproduction élevés, entraînant des dynamiques de population très fortes,

- des exigences écologiques limitées, permettant aux différentes espèces de coloniser tous les espaces disponibles et, en particulier, les zones anthropisées,
- de bonnes capacités de résistance au dérangement, sous ses différentes formes, et, en particulier, à la chasse.

Les espèces présentant ces caractéristiques ont une dynamique de reproduction de type « r », ce qui leur confère des qualités de résilience élevées, leur permettant de supporter durablement des pressions de chasse qui peuvent être fortes. Par opposition, la faune protégée présente souvent une dynamique de reproduction de type « K », avec des caractères exactement opposés, ce qui justifie son statut par rapport à la chasse.

Actuellement, la faune commune consommée à Bangui est constituée essentiellement par des petites antilopes de forêt, de la famille des Céphalophes. On notera en particulier l'importance du céphalophe bleu (*Cephalophus monticola*) qui, malgré un poids individuel de l'ordre de 4 à 5 kg, fournit 29 % des animaux tués et 18 % de la biomasse. Les petits singes de la famille des cercopithèques ou de celle des cercocèbes, inféodés au milieu forestier (forêt dense ou galeries forestières), sont également présents de façon significative sur les marchés. Le guib harnaché (*Tragelaphus scriptus*), le céphalophe à flancs roux (*Cephalophus rufilatus*) et le phacochère (*Phacochoerus aethiopicus*) constituent également des espèces très importantes, surtout en termes de biomasse, mais ces animaux sont plus caractéristiques des savanes ou des lisières savane-forêt. L'ensemble de ces animaux possède, par contre, un caractère commun : le manque d'intérêt des scientifiques pour ces espèces peu emblématiques et, donc, une connaissance très limitée de leur écologie et de leur biologie. À partir de relevés et de prélèvements sur les animaux vendus sur les marchés, un certain nombre d'études biologiques de base, par exemple sur leur reproduction ou sur leur nutrition, pourraient être menées assez facilement et à peu de frais.

Si le suivi des marchés de viande de chasse est un instrument très pertinent pour l'étude de la faune commune, par contre, la méthodologie peut difficilement être transférée aux espèces rares ou menacées. Rappelons que l'identification des animaux boucanés est liée aux déclarations des vendeuses de venaison, ce qui est également le cas pour les morceaux de viande fraîche provenant de gros animaux. Pour les espèces rares, même si elles sont correctement identifiées, le risque d'erreurs relatives importantes augmente très fortement en fonction de leur rareté. Les tonnages relevés sur le marché pour l'éléphant ou pour l'hippopotame n'ont ainsi qu'une valeur purement indicative et on peut s'interroger sur la qualité de l'information concernant le gorille, lorsque l'on sait que les routes aboutissant au PK 12 ne desservent pas les régions servant d'habitat à cette espèce. Par contre, certaines observations peuvent conduire à se questionner sur le statut réel de conservation de différentes espèces ; c'est, par exemple, le cas du pangolin géant (*Manis gigantea*) dont la présence très régulière sur le marché interpelle sur la nécessité réelle de sa protection.

L'ETUDE DES MERCURIALES.

Afin de déterminer la valeur relative des différentes sources de protéines animales, disponibles pour les consommateurs urbains, le PGTCV a mis en place un dispositif de relevés des prix. Ces observations contribuent à identifier les déterminants économiques et sociaux de la consommation urbaine de venaison. Elles permettent également de déterminer le poids financier de la filière.

Méthode de suivi.

Le dispositif est déconnecté du suivi biologique des marchés ; c'est une enquête particulière, basée sur des achats des différents types de protéines présents sur les marchés

(venaison, viande de bœuf, poisson frais ou boucané, produits du petit élevage, chenilles à la saison,...). Des personnes de confiance, rétribuées par le Projet en partie en nature, ont régulièrement acheté, pendant trois ans, les produits disponibles, après marchandage, pour se placer dans les mêmes conditions d'achat que les consommateurs banguisois. En particulier, les achats étaient effectués sous la forme classique dans laquelle ces produits sont vendus sur les étalages, par exemple céphalophe bleu frais entier, quartier de guib harnaché, tas de viande de bœuf d'un poids déclaré proche du kilogramme,... Ils étaient ensuite pesés, afin de déterminer la valeur au kilogramme. Lorsque des relations de confiance pouvaient s'établir avec les commerçantes, certaines acceptaient alors que leurs différents produits soient pesés sans achat, après accord sur le prix estimé.

Les relevés ont été effectués sur les différents marchés-portes de Bangui et sur un échantillon de marchés de détail. Nous n'étudierons ici que les résultats obtenus sur le marché du PK 12, en ce qui concerne, principalement, la venaison, le poisson frais qui provient de la retenue hydroélectrique de Boali et les produits du petit élevage. Pour le bœuf, qui est la principale source de protéines des ménages urbains, les prix ont été relevés sur le marché du PK 13, peu éloigné du marché de venaison et situé à proximité immédiate du gros marché à bestiaux qui rassemble les éleveurs peuls.

Résultats.

Deux analyses différentes ont ainsi été menées :

- le tableau n° 3 fournit les éléments nécessaires pour comparer entre elles les différentes sources de protéines, selon leur nature (gibier, bœuf, poisson,...) et selon leur mode de conservation, essentiellement, viande fraîche ou boucanée. Pour assurer une comparaison objective par rapport à la quantité réelle de protéines fournie par chacune des catégories, les aliments boucanés sont affectés d'un coefficient multiplicateur de 3 pour la viande et de 4 pour le poisson, permettant de passer du poids boucané à son équivalent en biomasse fraîche. Cette correction est déduite des observations faites par le PGTCV sur les techniques de boucanage.
- Le tableau n° 4 présente, pour les morceaux de viande boucanée et pour les différentes espèces de la faune sauvage consommées en abondance, les prix au kg observés au PK 12 et permet de détecter d'éventuelles préférences des consommateurs pour certaines espèces de gibier.

Les résultats sont les suivants :

Tableau n° 3 Valeurs mercuriales des différentes sources de protéines animales sur le marché du PK 12 (F CFA / kg)

ESPECES		Valeur brute	Equivalent biomasse fraîche
Dengbé entier (<i>Cephalophus monticola</i>)	Frais	2 137	
	Boucané	2 224	741
Makako entier (<i>Cercopithecus spp, Cercocebus spp,...</i>)	Boucané	2 560	853
Ouga morceaux (<i>Cephalophus rufilatus</i>)	Frais	1 755	
Makako morceaux (<i>Cercopithecus spp, Cercocebus spp,...</i>)	Boucané	2 360	787
Dengbé tas (<i>Cephalophus monticola</i>)	Boucané	3 174	1 058
Bœuf avec os	Frais	1 185	
Bœuf sans os	Frais	1 671	
Poisson de rivière	Frais	1 876	
	Boucané	4 879	1 220
Chenilles sans piquant	Frais	1 451	
	Boucané	2 396	799
Poulet entier	Vivant	2 499	
Cabri morceaux	Frais	2 469	

Tableau n° 4 Valeurs mercuriales des morceaux de viande boucanée des différentes espèces de gibier proposées à la vente sur le marché du PK 12 (en F CFA / kg de viande boucanée)

Espèces	F CFA / kg venaison boucanée
Céphalophe à flancs roux (<i>Cephalophus rufilatus</i>)	2 398
Guib harnaché (<i>Tragelaphus scriptus</i>)	2 514
Cobe défassa (<i>Kobus defassa</i>)	2 700
Buffle (<i>Syncerus caffer</i>)	3 316
Makako = divers petits singes (Cercopithèques et Cercocèbes)	2 360
Babouin (<i>Papio anubis</i>)	2 386
Eléphant (<i>Loxodonta africana</i>)	7 087
Phacochère (<i>Phacocheirus aethiopicus</i>)	2 708
Porc épic (<i>Hystrix sp</i>)	2 088
Serpent (Python, Vipère du Gabon,...)	4 265

Discussion.

À partir des volumes commercialisés sur le marché et des valeurs mercuriales moyennes, il est possible d'estimer les flux financiers générés par la filière venaison, au niveau du marché-porte du PK 12. Sur la base d'une biomasse de 4000 t, dont un tiers serait commercialisé en frais et deux tiers boucané, et en retenant un prix moyen de 2 100 F CFA par kg pour la venaison fraîche et de 770 F CFA par kg d'équivalent-biomasse pour la viande boucanée, la valeur de la venaison transitant dans le marché du PK 12 est de près de 5 milliards de francs CFA (4 853 000 000 F CFA), qu'il convient de comparer avec le PIB de la RCA (1,4 milliards de US \$ = 714 milliards de francs CFA en 2006).

En ce qui concerne les aliments frais, il apparaît que la source de protéines la moins chère, dans l'agglomération de Bangui, est représentée par le bœuf et, logiquement, par la viande avec os. Viennent ensuite les chenilles fraîches, en saison des pluies, pendant la période de récolte, la venaison, puis le poisson frais. Il faut noter que les produits du petit élevage (poulet, cabri) sont nettement plus coûteux que les autres formes de protéines fraîches, ce qui peut

s'expliquer par les difficultés techniques que rencontrent ces spéculations lorsqu'elles s'intensifient en milieu tropical (problèmes sanitaires et approvisionnement en aliments).

Lorsque l'on calcule le prix de la ration protéique basée sur la viande de brousse boucanée, à partir de l'équivalent-biomasse, on constate que la venaison devient la source de protéines animales la moins chère, en concurrence avec les chenilles. Le poisson de rivière boucané est relativement onéreux. La venaison boucanée est ainsi un aliment de base, surtout pour les classes populaires, au pouvoir d'achat limité.

Ce rôle est renforcé par les différents modes de commercialisation, observés pour ce produit. Selon leur taille et en fonction des capacités financières de la clientèle, les animaux boucanés peuvent être vendus, soit entiers (petits céphalophes, rongeurs, petits singes), soit en morceaux plus ou moins gros (quartiers de guib, morceaux de buffle ou d'éléphant), soit en tas de petits morceaux découpés, les « chouïa ». Ce type de commercialisation, avec une valeur du tas variant de 100 à 500 F CFA, est tout à fait adapté aux faibles moyens financiers d'une grande partie de la population banguissoise. Le prix rendu au kilo est cependant plus élevé, dans ce cas, que lorsque l'achat porte sur des quantités plus importantes.

Le tableau n° 4 permet de comparer les prix à la consommation des différentes espèces de gibier, en ce qui concerne la viande boucanée. Pour les principales espèces consommées, qu'il s'agisse des différents ongulés (Céphalophes, Guib harnaché, suidés) ou des primates (cercopithèques, cercocèbes, babouin), la mercuriale est à peu près constante, si l'on tient compte de l'incertitude liée au mode opératoire et, en particulier, aux aléas du marchandage et aux variations de prix dues aux fluctuations de l'approvisionnement du marché. Le prix plus élevé pour le buffle peut être expliqué à la taille de l'animal, les os étant éliminés à la découpe avant le boucanage, ce qui limite fortement les déchets dans les morceaux mis en vente. Par contre, le coût des serpents ne peut s'expliquer que par un goût du consommateur et, d'ailleurs, la qualité de cette viande, bien préparée, séduit même les palais européens.

Le cas de l'éléphant, au PK 12, est intéressant. Sur de nombreux marchés, à l'intérieur du pays (Bangassou, Bambari, Rafai, Bria,...), la viande d'éléphant est vendue, fraîche comme boucanée, au même prix que les autres gibiers. L'augmentation observée à Bangui pourrait être due, plutôt qu'à des exigences de type ethnologique, à une demande liée à un certain snobisme ; certains ménages aisés souhaiteraient montrer leur réussite financière et leur capacité à se procurer cette viande d'une espèce protégée, mais qui est bien reconnaissable à la consommation, du fait de la longueur de ses fibres.

L'ORGANISATION DU MARCHÉ ET DE SON APPROVISIONNEMENT.

Les différentes enquêtes menées sur le marché du PK 12 ont été l'occasion, en profitant des contacts créés avec les commerçants, d'établir une relation de confiance avec ceux-ci et de mener toute une série d'entretiens semi directifs, pour comprendre l'organisation de la profession et la structure de la filière.

Alors que la chasse, en Afrique centrale, est une activité exclusivement masculine, la filière de commercialisation de la venaison est largement dominée par les femmes. Sur le plan ethnique, le commerce de la viande de bœuf est entre les mains des bouchers Peuls islamisés, qui entretiennent des relations étroites avec les éleveurs Mbororo ; par opposition, les personnes impliquées dans le trafic de la venaison, que ce soient des hommes ou, plus généralement, des femmes, appartiennent aux différentes ethnies centrafricaines, sans spécialisation sur une base tribale.

Les commerçants de venaison, sur le marché du PK 12 comme sur les autres marchés centrafricains, sont organisés en association, dont le bureau est chargé, d'une part, du contact avec les différentes autorités (municipalité, police et corps en tenue,...) et, d'autre part, de régler les litiges commerciaux apparaissant entre les différents opérateurs. Avant tout contact avec les commerçantes sur le marché, il est indispensable, pour une personne extérieure à la filière, de se présenter auprès de la présidente et du bureau de l'association professionnelle et d'expliquer le travail que l'on souhaite réaliser. Ces personnes ressources mettront ensuite un point d'honneur à faciliter les rapports avec les différents intervenants.

Durant les enquêtes au PK 12, le nombre de points de vente actifs, relevé systématiquement, est resté stable dans le temps, avec une moyenne de l'ordre de 80 étals, variant peu, en fonction essentiellement des problèmes d'approvisionnement, liés à l'insécurité existant sur les routes centrafricaines et pouvant bloquer les transports. Cette variable est un des meilleurs indicateurs rapides de l'importance d'un marché, lorsqu'on souhaite démarrer une étude sur la filière. Le PK 12 est ainsi, de très loin, le plus gros marché de venaison de République Centrafricaine.

À partir des relevés de suivi biologique, il est également possible de déterminer la proportion de venaison fraîche arrivant sur le marché, selon les espèces. Cette grandeur est intéressante, car elle peut permettre d'estimer la distance-temps maximum pour son approvisionnement. En effet, dans les conditions climatiques de l'Afrique centrale et en l'absence de toute chaîne du froid, le temps maximum séparant l'abattage d'un gibier par le chasseur et sa consommation en frais par un ménage citadin ne peut excéder 36 à 48 heures, selon la saison. C'est également le cas pour les animaux vendus vivants, comme les pangolins ou les reptiles (crocodiles, tortues) qui supportent le stress de la capture et survivent ensuite pendant un certain temps ou comme les oiseaux, essentiellement les pigeons verts, qui sont capturés spécialement au filet, selon la même technique que les pantes pour les palombes.

La présence de gibier frais (ou vivant) sur le marché urbain démontre donc, d'une part, que le gibier a été prélevé par le chasseur à une distance relativement faible d'une route d'accès carrossable (en brousse, la venaison comme les autres produits sont évacués par portage à dos d'homme (ou de femme)) et, d'autre part, qu'il existe une offre locale de venaison relativement abondante et régulière, permettant l'existence d'une organisation commerciale structurée et efficace, capable d'évacuer rapidement ce produit périssable vers les marchés urbains.

Tableau n° 5 Proportion de la venaison fraîche, commercialisée sur le marché du PK 12, pour quelques espèces de la faune commune (en nombre d'individus).

Espèces	Proportion de venaison fraîche
RONGEURS	75 %
PANGOLIN (vivants)	78 %
PETITS SINGES	14 %
PHACOCHERE	33 %
GRANDS CEPHALOPHES	55 %
CEPHALOPHE BLEU	40 %
GUIB HARNACHE	40 %
OISEAUX (vivants)	95 %
SERPENT (vivants)	49 %

Sur le marché du PK 12, une proportion importante de la faune commune (40 à 55 % pour les petits ongulés, 75 % pour les rongeurs) est donc commercialisée en frais, ce qui n'est pas le cas pour les petits singes.

Ces observations permettent d'appréhender schématiquement le bassin d'approvisionnement en venaison de Bangui. Le PK 12 est ainsi ravitaillé à partir des deux grands axes goudronnés, sur environ 200 km, vers le nord jusqu'à Sibut et vers l'ouest, vers Bossangoa et Yaloké. Le PGTCV a réalisé des enquêtes sur ces axes et, en particulier, sur le marché de Galafondo, à quelques kilomètres avant Sibut. Ce petit marché fonctionne tous les jours, il est régulièrement ravitaillé en venaison fraîche par des cyclistes qui collectent les animaux prélevés pendant la nuit, au fusil et à la lampe, par les chasseurs villageois, puis qui les vendent dans la matinée à des commerçantes banguissoises qui affrètent régulièrement des taxis, pour faire l'aller-retour Bangui-Galafondo dans la journée. Chaque jour, sur ce marché, entre 20 et 30 Céphalophes bleus ainsi sont commercialisés en frais.

La proportion de gibier frais, pour l'analyse d'un marché, doit cependant être maniée avec précaution. En effet, si, sur un marché de grande ville, une abondance de venaison fraîche indique bien que le bassin d'approvisionnement de la ville conserve une extension limitée, par contre, la présence exclusive de viande boucanée ne correspond pas forcément à une pression de chasse excessive à proximité de l'agglomération. C'est, par exemple, le cas du marché de Boda, une sous-préfecture de la Lobaye, qui a été étudié de façon approfondie par le PGTCV. Sur ce site, seule la venaison boucanée est commercialisée sur le marché pour la consommation des ménages populaires ; la venaison fraîche, pour sa part, fait l'objet d'un circuit commercial court, les chasseurs livrant directement le gibier frais aux consommateurs urbains, disposant d'un pouvoir d'achat conséquent et capables de le payer régulièrement (fonctionnaires, collecteurs de diamants,...). L'absence de gibier frais sur les étalages est plutôt, dans ce cas, l'indicateur d'une bonne santé de la faune sauvage, avec un bassin d'approvisionnement de cette ville très réduit, de l'ordre de quelques heures de marche à pied. Ce phénomène a été observé, non seulement à Boda, mais également à Bambari, à Bangassou et à Berbérati, qui sont toutes des villes de 40 à 50 000 habitants ; il renforce les différentes observations effectuées sur la durabilité de la faune commune, soumise à la chasse commerciale.

Le bassin d'approvisionnement de Bangui en venaison fraîche aurait une extension de l'ordre de 200 km ; par contre, la viande de chasse boucanée, dont le transport est beaucoup plus facile, à la fois du fait de sa bonne conservation et de son poids réduit, suite au fumage, provient, pour une part, de la même zone, mais également, de marchés beaucoup plus éloignés, comme par exemple, le marché de Kaga Bandoro, situé à proximité de la zone des parcs nationaux et des concessions de chasse sportive, dans le Nord du pays. Dans un environnement très concurrentiel entre les différentes sources de protéines, qu'il s'agisse du bœuf, de la venaison, du poisson ou des chenilles, pendant la durée de la période d'observation du marché, il n'a été noté aucune tendance durable à l'augmentation du prix de la venaison, ce qui laisse supposer que les coûts de commercialisation restent stables et que la superficie du bassin d'approvisionnement reste à peu près constante.

CONCLUSION.

Les travaux du PGTCV, sur le marché du PK 12, ont permis de quantifier l'importance majeure de la venaison dans le ravitaillement en protéines de la ville de Bangui. Ce sont ainsi 4.000 t de biomasse, provenant de la faune sauvage et représentant une valeur de l'ordre de 5 milliards de francs CFA, qui transitent par ce seul marché.

L'essentiel de cette biomasse provient de la faune commune, qui regroupe une large gamme d'espèces, de taille moyenne, auxquelles leurs caractéristiques biologiques assurent une bonne capacité de résistance aux prélèvements cynégétiques. Le bassin d'approvisionnement de Bangui couvre une superficie relativement limitée, compte tenu de la taille de la ville, avec un rayon de collecte de l'ordre de 200 km pour la venaison fraîche. La constance du prix de vente de

la viande de chasse, ainsi que la stabilité des quantités commercialisées, plaident pour une durabilité de la chasse commerciale, dans son ensemble, sur une zone de chalandise stable.

L'analyse des valeurs mercuriales des différentes sources de protéines, disponibles sur le marché urbain, montre clairement que la venaison, en particulier sous sa forme boucanée, présente, pour les ménages populaires, un excellent rapport qualité-prix. Contrairement à une approche européocentriste, la viande de chasse ne constitue pas une consommation festive et un produit de luxe, ce qui est d'ailleurs conforme aux pratiques villageoises traditionnelles. Dans ce milieu, les animaux d'élevage sont un élément de prestige et jouent un rôle social majeur, pour les échanges liés aux dots et pour les cérémonies marquant les naissances ou les deuils alors que la viande de brousse fournit la ration protéique quotidienne. Au moins à Bangui, il n'apparaît pas non plus de consommation spécifique d'espèces particulières, liée à des habitudes alimentaires basées sur des impératifs coutumiers. Le facteur économique suffit pour expliquer les pratiques des consommateurs urbains et la concurrence entre les différentes sources de protéines permet de maintenir des prix très attractifs, tout en limitant, à terme, les prélèvements sur la faune sauvage, qui doit rester à un niveau suffisamment élevé pour assurer la rentabilité, pour le chasseur et l'ensemble de la filière, de la chasse commerciale.

La faune protégée n'intervient pas de façon significative dans la consommation de Bangui en viande de chasse, même si les prélèvements liés à la chasse commerciale peuvent aggraver le statut de conservation déjà dégradé de certaines espèces fragiles. Cependant, plutôt que de vouloir interdire cette activité, essentielle sur le plan économique comme social pour les populations rurales et urbaines, ainsi que le demandent certains mouvements écologistes radicaux, au nom de la défense de la biodiversité, il semblerait plus opportun de réfléchir à une réforme en profondeur de la politique de gestion de la faune. Elle devrait s'appuyer sur les pratiques des différents acteurs en matière de gestion de la faune commune et permettrait alors une collaboration réelle, avec les chasseurs et l'ensemble de la filière, pour gérer les espèces effectivement menacées, dans une approche territoriale basée sur le terroir villageois.

Bibliographie.

Caspary, H. U., 1999. Utilisation de la faune sauvage en Côte d'Ivoire et Afrique de l'Ouest. Potentiels et contraintes pour la coopération au développement. Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ), 184 pages.

Une bibliographie actualisée est disponible dans le document suivant :

Nasi, R., Brown, D., Wilkie, D., Bennett, E., Tutin, C., Van Tol, G. and Christopherson, T. (2008). Conservation and use of wildlife-based resources: the bushmeat crisis. Secretariat of the Convention on Biological Diversity, Montréal, and Center for International Forestry Research (CIFOR), Bogor, Technical Series n° 33, 50 pages, accessible sur le site de la Convention pour la Diversité Biologique <http://www.cdb.int> .

Remerciements.

Les travaux du Projet de Gestion des Terroirs de Chasse Villageoise (PGTCV) ont été financés par une subvention du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et un appui du Gouvernement Centrafricain.